



RAPPORT ANNUEL

2016-2017

Directrice : Lyne d'Auteuil

Date : 4 juillet 2017

Conformément à la Loi sur l’instruction publique, chaque directeur d’établissement rédige un rapport annuel qui permet de faire connaître, aux parents et aux résidents du milieu, son établissement scolaire avec ses objectifs et ses réalisations. Selon le modèle fourni par la direction générale de notre commission scolaire, voici, dans les pages subséquentes, le rapport annuel pour l’année scolaire 2016-2017 de l’école de la Mosaïque.

Présentation de l’établissement

La clientèle

L’école de la Mosaïque agrandie depuis janvier 2015 et annexée au Centre communautaire Lise B. Boisvert de la ville de Saint-Basile-le-Grand, est la plus récente des 3 écoles de la ville. En septembre 2016, elle accueillait, dans ses locaux, 561 élèves répartis en 26 groupes du préscolaire à la 6^e année incluant 2 classes d’enseignement spécialisé pour le développement du langage. Nous y retrouvons 3 groupes au préscolaire, 4 groupes en première année, 3 groupes en deuxième année, 4 groupes en troisième et quatrième années ainsi que 3 groupes en cinquième et sixième années. Dans les 2 classes d’enseignement spécialisé, il y a un total de 19 élèves. Dans quelques classes ordinaires, sont intégrés des élèves ayant un trouble dans le spectre de l’autisme (TSA), un trouble de comportement et de conduite (TC), un trouble relevant de la psychopathologie (TRP), une déficience auditive (DA), langagière (DL), visuelle (DV) ou motrice légère (DML)

Le personnel enseignant

L’équipe enseignante était formée de 2 orthopédagogues titulaires des classes spécialisées et 28 enseignants titulaires dont 7 enseignantes bénéficiaient d’un congé sans traitement de 20%. Quatre enseignantes ont été engagées pour remplacer celles-ci. Huit enseignants spécialistes offraient de l’enseignement en anglais, en éducation physique et en musique dont 2 en anglais et 3 dans les deux autres disciplines.

Les services complémentaires en soutien à l’élève

Cent-dix plans d’intervention ont été élaborés : 8 ➔ au préscolaire, 24 ➔ au 1^{er} cycle, 38 ➔ au 2^e cycle et 40 ➔ au 3^e cycle. Pour certains élèves, une seule rencontre en prévention fut requise. Pour d’autres, deux rencontres furent nécessaires. Exceptionnellement, une troisième ou une quatrième rencontre fut organisée afin de réajuster les moyens mis en place ou finaliser le classement de quelques élèves. Pour plusieurs élèves du 3^e cycle, un plan d’intervention technologique a été reconduit sans nécessiter de rencontre. Les difficultés de ces élèves sont de l’ordre de l’apprentissage ou du comportement. Des services ont été offerts afin d’optimiser le développement des compétences disciplinaires, en français et en mathématiques, ainsi que celui des compétences d’ordre

méthodologique ou personnel et social. Deux orthopédagogues, dont une à temps plein et l'autre à 4 jours/semaine après bonification, soutenaient les élèves en difficulté d'apprentissage ou leur enseignant titulaire. Trois professionnelles étaient assignées à l'école: une psychologue, 2 jours/semaine, la même psychoéducatrice (1,5 journée/semaine) et une orthophoniste, 3 jours. Après entente avec le CLSC des Patriotes, nous avons bénéficié des services d'une infirmière et d'une travailleuse sociale (1/2 journée/semaine) ainsi que de ceux d'une hygiéniste dentaire périodiquement pour le programme des scellants. Pour accompagner les élèves des deux classes spécialisées en développement du langage, une technicienne en éducation spécialisée a été affectée 20 h/semaine à notre école. Ce service a été bonifié à 26,75 heures/semaine afin de favoriser l'intégration de ces élèves pendant les récréations et pour leur permettre de vivre des heures de dîner dans le calme sans trop de stimuli. Pour compléter cette équipe, nous avons bonifié l'effectif en éducation spécialisée avec deux techniciennes en éducation spécialisée (TES) à 25 heures/semaine. À l'intérieur de ces 50 heures/semaine, il y en a 10 consacrées aux élèves à besoins particuliers inscrits au service de garde. Nous avons aussi ajouté 10 heures/semaine de préposé aux handicapés (PEH) à l'une des deux TES pour deux élèves : une ayant un trouble important de dyspraxie et un élève de petite taille du préscolaire. Ces deux TES ont centré leur travail auprès des élèves ayant un trouble dans le spectre de l'autisme (TSA) ou un trouble relevant de la psychopathologie (TRP) intégrés en classe ordinaire. Elles se sont occupées d'une équipe de jeunes animateurs du 3^e cycle qui stimulaient les plus jeunes à bouger lors des récréations. De plus, elles ont joué un rôle de soutien pour le développement des habiletés sociales auprès de certains élèves et pour la production d'outils afin de soutenir les enseignants ou les éducatrices du service de garde.

Le service de garde et le service aux dîneurs

Nos éducatrices veillaient sur 309 élèves réguliers et 23 sporadiques. 182 autres élèves étaient inscrits au service aux dîneurs (154 réguliers et 28 sporadiques) parmi ceux-ci, plusieurs sont des marcheurs puisque seulement 6 % soit 36 élèves du préscolaire et du primaire utilisaient le transport scolaire répartis dans 2 autobus. Dix-sept élèves inscrits dans les classes d'enseignement spécialisé pour le développement du langage voyageaient dans 2 berlines. Une éducatrice classe principale a été nommée pour soutenir notre technicienne. Cette éducatrice avait pour tâche de coordonner les activités et de répondre aux urgences des 17 éducatrices en présence/élèves et des 5 surveillantes des dîneurs.

Afin d'améliorer la qualité des services auprès des élèves, les éducatrices au service de garde ont participé à différentes formations :

- ❖ Comment déjouer l'entêtement, l'argumentation et l'opposition systématique?
- ❖ La boîte à outils pour éducatrices efficaces
- ❖ Gestion de groupe et gestion de soi
- ❖ Utilisation de l'Épipen

L'arrêt de l'utilisation des fours à micro-ondes a été maintenu encore cette année pour une meilleure surveillance des élèves à l'heure du dîner et pour éviter que certains élèves aient à manger leur dessert en attendant que leur repas principal soit réchauffé.

Pour éviter des coûts considérables aux parents à toutes les journées pédagogiques, nous avons alterné les sorties (avec frais supplémentaires) et les «journées maison» animées par les éducatrices (sans coûts supplémentaires). De plus, des activités étaient organisées pour les élèves qui voulaient utiliser le service de garde sans participer aux sorties.

Le personnel administratif

Cet établissement d'enseignement est géré par une directrice et une directrice adjointe. Ces deux gestionnaires ont été soutenues par une secrétaire d'école travaillant 35 h/semaine et une secrétaire ayant un poste de 17,5 h/semaine. Deux concierges, en sous-traitance, s'ajoutent à l'ensemble du personnel : un, travaillant de 6 h 30 h à 15 h 30, pour répondre aux différents besoins de l'école et l'autre, en soirée, pour le ménage de l'école

Vie scolaire, vie parascolaire et vie extrascolaire

Nous avons innové cette année en introduisant une vie extrascolaire. Au printemps, nous avons fait l'essai de mettre en place quelques activités organisées par des firmes externes à la fin des heures de classes telles que du karaté, des cours de violon, de piano et de chant ainsi que des cours de cuisine offerts à tous, du théâtre, aux élèves du préscolaire et de la conversation anglaise à nos plus vieux. Cet essai a demandé un certain temps de gestion à notre directrice adjointe mais les réponses des élèves et de leurs parents ont été très nombreuses. Une expérience fructueuse et appréciée!

Notre vie parascolaire a été, elle aussi, très active cette année. Nos trois enseignants spécialistes en éducation physique et à la santé ont organisé différentes activités à l'heure du dîner ou en fin de journée : le «cross-country» pour les élèves du 3^e cycle, l'athlétisme pour les élèves du 1^{er} et 2^e cycles, le «hockey cosom» pour les élèves de la 4^e à la 6^e année, la course, le "mini-volley" et le basketball. Au «hockey cosom» et au «basketball», les élèves ont été fiers d'affronter des équipes formées avec des membres du personnel de l'école.

Notre vie scolaire a été agrémentée par des événements rassembleurs tels que

- l'épluchette de blé d'Inde de la rentrée dans la cour d'école;
- la vente des «*petites bouchées*» avec les chants de Noël interprétés par notre chorale;
- le spectacle de Noël dans l'atrium;
- le projet «*NoteRythme*» une émission de *ICI Radio-Canada Télé* enregistrée dans notre école qui sera diffusée en septembre 2017;
- *Mosaïque en spectacle* présentant les talents artistiques de nos élèves

- La fin d'année fêtée avec quelques jeux gonflables intéressants pour tous les âges et le *Tombe à l'eau* pour nos finissants grâce à l'argent amassé lors de notre campagne de financement à l'automne 2016.

D'autres activités diversifiées furent vécues encore cette année :

- ☞ les récréations actives organisées par nos techniciennes en éducation spécialisée pour vaincre l'intimidation et la violence dans la cour d'école
- ☞ le tutorat des plus vieux auprès des plus jeunes élèves de l'école
- ☞ l'aide aux devoirs apportée aux élèves des classes d'enseignement spécialisé pour le développement du langage par des élèves de 6^e année
- ☞ continuité des "*5 au quotidien*" dans les classes du 1^{er} cycle et au 3^e cycle en vue d'offrir aux élèves à risque du temps d'enseignement individualisé
- ☞ en sciences, le cycle de vie du papillon monarque en 4^e année
- ☞ en univers social, projets sur les Algonquiens et les Iroquoiens : maquettes et personnages grandeur nature
- ☞ des périodes de robotique ont été vécues en activité parascolaire avec des élèves du 3^e cycle intéressés; elles étaient animées par un enseignant de 5^e année
- ☞ en éducation physique, nos élèves des classes d'enseignement spécialisé pour le développement du langage ont participé au Défi Alter Go; parmi l'ensemble des élèves, certains ont assisté à une compétition de crosscountry en octobre à Longueuil, d'autres, au printemps, ont concouru à une compétition d'athlétisme ou à un tournoi de basketball à l'école secondaire Polybel
- ☞ le prêt de livres grâce au travail dévoué de quelques parents et grands-parents bénévoles
- ☞ les sorties éducatives ou voyages culturels tout au long de l'année
- ☞ le courrier de Noël
- ☞ la tenue d'un salon du livre permettant la visite d'auteurs de la littérature jeunesse québécoise; chaque groupe d'âge se choisit un auteur pour une animation dans les salles de classe de ce degré

Le code de vie avec des activités-récompense à chaque fin d'étape et avec un système de retenues a été reconduit. Les billets de félicitations sont encore utilisés afin de souligner les bons comportements.

Pour se conformer à la *loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école* entrée en vigueur le 15 juin 2012 (article 75.1 de la LIP), un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence qui tient compte de la réalité de notre milieu et qui s'inspire des valeurs de notre Projet éducatif a été élaboré en 2012-2013. L'actualisation de notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence ayant été approuvée par les membres du conseil d'établissement à la séance du 16 juin 2016. Le comité, formé d'enseignants avec notre directrice adjointe, notre psychoéducatrice et nos techniciennes en éducation spécialisée (TES), a poursuivi le mandat. Comme à chaque année, les TES et notre psychoéducatrice ont refait une tournée des salles de classe pour rappeler notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. Elles ont beaucoup insisté sur la dénonciation par la victime ou les témoins sans crainte de représailles par l'auteur. D'autres programmes ont été vécus tout au long de l'année dans différents groupes d'âge avec les éducatrices, la psychoéducatrice ou le policier communautaire tels que *Vers le Pacifique* (1^{re} et 3^e année), la *Danse des brutes* (4^e année), la *Cyberprudence* et *Gang de choix* (6^e année), *Violence indirecte* (5^e année). Ayant trois éducatrices sur la cour d'école pendant les récréations, nous avons reçu très peu de signalements

pendant la présente année soit 2 seulement qui se sont rendus jusqu'à la direction sans devoir débiter le protocole avec les intimidateurs. De plus, aucune plainte n'a été adressée à la directrice de l'école cette année.

Décisions budgétaires

L'école termine son année en équilibre budgétaire. Les décisions prises tout au long de l'année rencontrent les objectifs fixés. Les allocations allouées par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES) ont été utilisées à bon escient et selon les règles d'attribution. Parmi l'ensemble des décisions budgétaires, certaines ont été prises en fonction de la clientèle prévue pour l'année scolaire 2016-2017, Voici quelques exemples de décisions budgétaires prises en lien avec la mission éducative :

- ❖ achat de volumes pour enrichir notre bibliothèque collective
- ❖ achat de séries de livres de la littérature jeunesse québécoise pour intéresser les garçons et les filles à la lecture et pour vivre des cercles de lecture en classe
- ❖ achat de meubles, matériel didactique et manuels scolaires pour actualiser le matériel utilisé dans les classes
- ❖ achat de tableaux interactifs, des projecteurs interactifs et d'ordinateurs portables ou postes fixes pour remplacer les appareils défectueux
- ❖ achat du matériel didactique numérique
- ❖ achat de jeux interactifs en anglais
- ❖ ajout de temps pour les services complémentaires : en orthopédagogie (1,5 jour/semaine), pour l'effectif en éducation spécialisée (TES) (56,75 heures/semaine)
- ❖ libération des enseignants
 - pour la révision des plans d'intervention
 - pour améliorer l'enseignement explicite de la lecture, l'enseignement et l'évaluation de la communication orale
 - pour l'évaluation des situations complexes
- ❖ embauche d'une gardienne au service de garde 15 heures/semaine pour accueillir les parents qui viennent chercher leur enfant en fin de journée ; aucun parent ou adulte ne doit circuler dans l'école sans autorisation et ce, toujours pour la sécurité de nos élèves
- ❖ travaux d'embellissement de la cour d'école-phase 1 terminés à l'automne et ceux de la phase 2 complétés au printemps 2017 au coût de plusieurs milliers de dollars

Projet éducatif, plan de réussite et convention de gestion et de réussite

En comparant notre plan de réussite et notre 1^{re} convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ), nous avons constaté que les deux documents étaient similaires. Nous avons donc décidé de fusionner ces deux documents. Tous les objectifs de la CGRÉ sont donc devenus identiques aux objectifs du plan de réussite afin de réaliser les trois grandes orientations de notre projet éducatif actualisé en 2010 pour une période de cinq ans.

Notre convention de gestion et de réussite éducative, qui gravite autour des cinq buts prévus à la convention de partenariat du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et qui est en lien avec le plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), est porteuse de sens pour l'ensemble du personnel de l'école. Elle nous permet de faire le point sur nos pratiques pédagogiques et de soulever un questionnement fécond pour un développement positif de notre organisation. Les échanges entre les différents intervenants : enseignants, professionnels, éducatrices au service de garde, éducateur ou éducatrices spécialisé(e)s ont été fréquents et riches.

Lors des assemblées générales du personnel et des séances du conseil d'établissement, un point est placé à l'ordre du jour pour un suivi sur notre convention de gestion et de réussite éducative.

Lors du rapport annuel en 2014-2015, nous avons présenté l'ensemble des résultats pour les deux années des trois cycles en lien avec 4 compétences disciplinaires : en mathématique, résoudre et raisonner ; en français, lire et écrire. Ces résultats couvraient les cinq années de notre convention de gestion et de réussite. À la suite de la présentation des résultats, étaient présentés les moyens utilisés pendant l'année scolaire, l'analyse des résultats obtenus en fin d'année ainsi que les recommandations et les ajustements proposés pour l'année suivante après que les membres du comité pédagogique se soient rencontrés autour de ces résultats et aient échangé sur les pratiques pédagogiques.

À la suite de cette série de tableaux présentant les résultats de l'ensemble de nos élèves, nous avons produit un dernier tableau reflétant l'augmentation des résultats des élèves ayant un plan d'intervention actif. Dans les plans d'intervention, sont écrits les objectifs et les moyens mis en place pour diminuer les impacts des difficultés de ces élèves sur leurs apprentissages ou pour favoriser leur plein potentiel.

De plus, en 2014-2015, dernière année de vie de notre convention de gestion et de réussite, nous avons exposé un suivi des cibles finales sur cinq années pour voir l'évolution de l'atteinte de nos objectifs en lien avec le plan stratégique de notre commission scolaire touchant les cinq buts prévus à la convention de partenariat du MELS.

Compte tenu de ces deux contextes, la présentation de l'ensemble des résultats des cinq dernières années et le suivi des cibles finales sur cinq ans, nous choisissons d'analyser, dans notre rapport annuel 2015-2016, les résultats de nos élèves aux épreuves de la CSP (2^e année en lecture) et du MEES (4^e et 6^e année) afin de mieux connaître la tendance des vulnérabilités de nos élèves en comparant leurs résultats depuis l'année scolaire 2012-2013 avec ceux des écoles de notre secteur et ceux de tous les élèves de notre commission scolaire. À la suite de l'observation des résultats de nos élèves et de la comparaison avec ceux du secteur et de la commission scolaire, les membres du comité pédagogique avec les directrices de l'école formuleront des objectifs et trouveront des moyens ou des pratiques pédagogiques probantes issues des recherches en éducation pour minimiser les fragilités des élèves afin compléter notre convention de gestion et de réussite de l'année 2016-2017.

Concernant l'analyse des résultats dans le rapport 2016-2017, nous n'ajouterons que les résultats obtenus par nos élèves aux épreuves de la CSP (2^e année en lecture) et du MEES (4^e et 6^e année) afin d'observer si les moyens qui ont été choisis ont amélioré les capacités de nos élèves. (Voir les pages 9 à 18)

En conclusion ...

L'année 2016-2017 fut une année pendant laquelle nous avons dû faire davantage appel aux services d'inclusion de la Commission scolaire des Patriotes et ce, au sein du 2^e cycle pour soutenir l'intégration de certains élèves. Ce soutien a permis à ces jeunes de poursuivre leur scolarisation en classes ordinaires.

Voici les tableaux que nous avons conçus et nos commentaires :

BUT du MELS	L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification														
Compétence	Mathématique : ➔ RESOUDRE														
Année scolaire	2012-2013			2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
Résultats de l'épreuve du MELS	Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen		
	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	secteur	CSP
Tous	83,4	82	82,5	74,08	77,3	76,8	85,5	85,5	83,6	75,86	77	74,9	86,5	86,7	83
Filles	82,5	82	83,5	70,24	77	77,7	85,6	85,6	83,3	76,80	77,3	74,4	89,7	nd-	83,6
Garçons	84,3	82	81,6	79	77,6	76	85,3	85,3	83,8	75,17	76,7	75,4	82,6	nd	82,4
Résultats de l'épreuve - par critères															
Compréhension	84,8	87,5	86,8	78,08	80,5	80,1	nd	nd	nd	81,2	81,5	81,9		nd	87,7
Mobilisation	79,3	77	78,1	65,75	72,9	78,8	nd	nd	nd	78,55	71,4	66,9		nd	77,5
Explication	89	81,3	82,9	82,74	79,8	72,6	nd	nd	nd	69,16	79	77,1	86,1	nd	84,6

Analyse des résultats : Les résultats de nos élèves autant les filles que les garçons ont réussi l'épreuve du MEES avec des résultats moyens plus élevés qu'en 2015-2016. Les résultats moyens au sein de la commission scolaire sont aussi supérieurs à ceux de 2015-2017, mais la différence des notes est moins grande que celle des notes de notre école. Bravo !

BUT du MELS	L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification														
Compétence	Mathématique : ➔ RAISONNER														
Année scolaire	2012-2013			2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
Résultats de l'épreuve du MELS <i>Utiliser un raisonnement</i>	Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen		
	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	Ecole	Secteur	CSP
Tous	77,5	78,8	77,6	70,54	72,8	73	77,58	77,9	75,5	73,11	72,9	72,5	81,3	80,3	78
Filles	75,3	77,6	77,5	68,61	72,7	73,1	78,33	78	75,4	74,40	72,3	71,5	84,4	nd	83,5
Garçons	79,4	79,8	77,7	72,94	72,9	72,8	76,61	77,9	75,7	72,17	73,4	73,3	78,6	nd	78,9

Analyse des résultats : Les résultats de nos élèves autant les filles que les garçons ont réussi l'épreuve du MEES avec des résultats moyens plus élevés qu'en 2015-2016. Les résultats moyens au sein de la commission scolaire sont aussi supérieurs à ceux de 2015-2016, mais la différence des notes est moins grande : tous (+8 et +6) garçons (+6 et +5) que celle des notes de notre école sauf pour les filles (+10 et +12).

BUT du MELS	L'amélioration de la maîtrise de la langue française. 2.1 Lecture														
Compétence	Français: ➔ LIRE														
Année scolaire	2012-2013			2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
Résultats de l'épreuve de la CSP	Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen		
	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP
Fin du 1 ^{er} cycle															
Tous	87,8	88,3	87,6	91,4	87,6	87,4	88,83	88,4	85,6	83,81	84,9	84,7	79,6	80,9	77,3
Filles	88	90,1	89,3	92,4	89,8	88,8	88,05	89,6	87,2	86,48	86,6	86,5	77,9	nd	79,5
Garçons	87,5	86,6	86	90,1	85,4	86	89,82	87,2	84,0	81,58	83,3	82,9	81	nd	75,2
Résultats de l'épreuve - par critères															
Compréhension explicite	90,8	90,4	89,1	93,2	90,9	90	nd	nd	nd	91,22	91,6	90,2	85,1	nd	83,1
Jugement critique	94,3	83,5	87,7	90,4	85,7	77,8	nd	nd	nd	67,92	68,8	70,3	61,2	nd	59
Réactions	72,8	81,5	80,4	84,1	75,2	85,8	nd	nd	nd	71,68	74,3	76,1	60,4	nd	57,2

Analyse des résultats : Analyse à venir

BUT du MELS	L'amélioration de la maîtrise de la langue française. 2.1 Lecture														
Compétence	Français ➔ LIRE														
Année scolaire	2012-2013			2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
Résultats de l'épreuve du MELS	Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen		
	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP
Fin du 2 ^e cycle															
Tous	79,1	77	73,6	77,2	78,6	76,7	85,35	84,3	82,2	77,86	78,9	77,2	76	79,3	78,1
Filles	79,2	79,1	76	81,69	81,6	78,9	86,87	85,4	83,9	78,81	81,7	80	77,3	nd	81,1
Garçons	78,9	74,7	71,1	74,1	76,1	74,7	83,61	83,2	80,5	76,78	76	74,4	74,5	nd	75,2
Résultats de l'épreuve - par critères															
Compréhension globale	81,4	80,6	76,9	80,9	82,1	80,1	nd	nd	nd	79,87	94,8	79,2	78,9	nd	81
Jugement critique	66,7	60,6	59,4	53,52	56,1	64,2	nd	nd	nd	61,23	69,3	62,5	51,1	nd	57,1
Réactions	72	64,3	61,2	62,32	65	55,4	nd	nd	nd	76,54	80	75,5	75,3	nd	74,4

Analyse des résultats : Les résultats moyens de nos élèves autant chez les filles que chez les garçons ont diminué de -1 ou -2 tandis que ceux de la commission scolaire ont augmenté de +1. L'analyse des résultats encore non disponibles par types de textes ou par critères permettra peut-être d'observer sur quoi travailler avec nos élèves pour améliorer leurs résultats en 2017-2018.

BUT du MELS	L'amélioration de la maîtrise de la langue française. 2.1 Lecture														
Compétence	Français: ➔ LIRE														
Année scolaire	2012-2013			2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
Résultats de l'épreuve du MELS	Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen		
	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP
Fin du 3^e cycle															
Tous	75,1	77,4	75,4	74,03	77,2	75,5	76,47	78,0	74,9	81,06	82,2	80,4	78,5	80,5	79,4
Filles	76,4	78,9	78,5	75,41	80,4	78,8	78,33	80,1	78,4	86,40	85,7	83,5	83,4	nd	81,7
Garçons	74	76,1	72,5	72,3	73,9	72,1	74,7	75,4	71,4	77,17	79,1	77,6	72,6	nd	77,2
Résultats de l'épreuve - par critères															
Compréhension globale	77,8	80,1	78,7	75,57	78,9	77,3				85,39	86,4	85,1	82,8	nd	92,5
Interprétation	64,6	70,6	67,1	59,59	65,6	61,2	nd	nd	nd	73,23	73,7	73,4	65,8	nd	75,7
Jugement critique	71,3	73,6	71,5	71,3	68,8	67,8	nd	nd	nd	65,48	65,3	61,5	67,1	nd	76,5
Réactions							nd	nd	nd	73,22	75,4	71,4	75	nd	81,4

Analyse des résultats : Les résultats moyens de nos élèves ont diminué tout comme ceux de la commission scolaire. Par contre, l'écart des résultats est plus grand à l'école (de -3 à -6) qu'à la commission scolaire (-0,4 à -2). Attention, nos garçons ont obtenu un résultat réduit de -6. Une réduction beaucoup plus importante que celle de la commission scolaire (-0,4) De plus, nous réussissons nettement moins bien que l'ensemble de la CSP pour les critères de lecture.

BUT du MELS	L'amélioration de la maîtrise de la langue française. 2.2 Écriture														
Compétence	Français: ➔ Écrire														
Année scolaire	2012-2013			2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
Résultats de l'épreuve du MELS	Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen		
	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP	École	Secteur	CSP
Fin du 2^e cycle															
Tous	79,2	80,4	77,7	75,61	77,3	76,4	78,65	76,8	76	78,84	79,1	76,9	78	80	78,3
Filles	81,9	83,6	80,7	79,03	80,9	78,9	81,68	79,2	79,1	79,52	82,1	80,2	79,8	nd	81,6
Garçons	76	76,8	74,7	73,24	74,3	74,1	75,15	74,4	73	78,05	76,1	73,4	75,8	nd	75
Résultats de l'épreuve - par critères															
Adaptation	77,5	77,9	74,9	65,92	71,5	72,6	69,01	68,8	71,7	68,86	73,8	73,8	73,2	nd	75,8
Cohérence	84,1	85	82	82,54	81,6	80,7	86,76	79,9	79,8	84,30	81,6	80	81,1	nd	81
Orthographe	78,4	77,9	77,8	75,77	77,6	77,1	85,85	81,2	75,8	80,51	79,6	77,1	80,2	nd	80,4
Syntaxe et ponctuation	77,5	79,7	77,1	77,46	77,1	76	81,41	78,5	76,8	82,28	80,3	77,2	77,5	nd	77,2
Vocabulaire	78,4	81,9	76,5	76,34	78,7	75,6	75,21	75,4	75,8	78,23	80,2	77,1	77,7	nd	76,9
Résultats de l'épreuve du MELS	2012-2013			2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017		
	Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen			Résultat moyen		
	Ecole	Secteur	CSP	Ecole	École	École	École	Secteur	CSP	Ecole	Secteur	CSP	Ecole	Secteur	CSP
Fin du 3^e cycle															
Tous	77,1	79,1	77,5	81,08	78,7	77,9	81,94	79,8	78,4	78,27	79,2	77,5	83,9	82,3	79,7
Filles	81,5	82,2	81,6	83,61	82,8	81,7	84,44	82,5	81,6	82,74	82,4	80,3	89	nd	82,9
Garçons	73,1	76,3	73,7	77,94	74,6	74,1	78,71	76,5	75,2	75	76,3	74,9	78	nd	76,5
Résultats de l'épreuve - par critères															
Adaptation	76,5	79,4	76,9	79,46	79,2	78,4	85,9	81,4	78,6	77,1	78,9	75,4	83	nd	79,3
Cohérence	82,1	80,3	79,5	85,14	81	80,8	85,6	81,4	81	85,3	83	80,4	89	nd	82,5
Orthographe	76,5	79	75,7	81,62	77,5	76,2	77,2	80,9	76,5	77,8	78,7	81,5	85,5	nd	83,3
Syntaxe et ponctuation	72,3	74,2	74,2	78,38	74,8	74,6	79,7	76,8	75,4	74,2	75,9	74,6	79,5	nd	75,1

Vocabulaire	77,9	82,5	81,5	80,81	81	79,8	81,3	78,5	76,5	76,9	79,3	75,5	82,47	nd	78,4
-------------	------	------	------	-------	----	------	------	------	------	------	------	------	-------	----	------

Analyse des résultats : Au 2^e cycle, les résultats moyens en écriture sont demeurés assez semblables à ceux de 2015-2016 sauf pour le résultat moyen de nos garçons qui a connu une baisse de -3. Les résultats moyens au sein de la commission ont tous augmenté de +1 ou +2.

Au 3^e cycle, en 2016-2017, tous nos résultats moyens ont augmenté (+6 ou +3) comme ceux de la commission scolaire (+2 ou +3). L'écart entre les résultats de 2015-2016 par rapport à ceux de 2016-2017 est plus élevé à l'école qu'à la commission scolaire. Bravo !